



INTERNATIONAL
LAND
COALITION

Atelier COP22 du RC & D de Casablanca

Casablanca, Maroc, 9 - 13 mai 2016

Dialogue inclusif pour la réforme foncière au Cameroun: leçons et perspectives pour le climat

Joseph Désiré ZEBAZE

Membre du RC&D

Facilitateur de la
Stratégie Nationale
d' Engagement
sur la Gouvernance
Foncière au Cameroun





PLAN DE LA COMMUNICATION

Contexte

Questionnement /Démarche

Dialogue multi – acteurs autour de la réforme foncière

Résultats et leçons du dialogue

Revenons à nos moutons : la CPDN du Cameroun

Contraintes liées à la gestion inclusive des forêts

Contraintes d'affectation stratégique des terres

Contraintes institutionnelles

Autres contraintes transversales / systémiques

Conclusion



CONTEXTE

COP 22 prévue du 7 au 18 novembre à Marrakech au Maroc

Tenue de cet atelier :

Trois semaines après la cérémonie de signature officielle de l'Accord de Paris au siège des Nations unies à New York (22 avril 2016).

Un an après la publication de la lettre Encyclique Laudato si du Pape François (24 mai 2015), un appel à une révolution écologique, un changement de paradigme pour une écologie intégrale, le défi urgent de sauvegarder notre maison commune (n°14).

Quelques semaines après la soumission à l'ONU de la Déclaration des droits de l'Humanité.

Notre ambition légitime de poser les jalons de l'autonomisation du RC&D.



QUESTIONNEMENT

Quatre questions fondatrices:

Les SOCIETE CIVILES ont – elles une capacité d'influence les thématiques qu'elles investissent?

Quelles « success stories » d' inclusion des communautés et d' amélioration de leurs droits peuvent inspirer nos actions futures?

Les CPDN des pays tiennent – elles compte des conditions politiques et sociales nécessaires pour leur opérationnalisation?

Dans le cas du Cameroun, les prévisions en terme de gestion forestière inclusive et de promotion / protection des droits humains sont – elles réalistes?



DEMARCHE

- Aborder la question en tenant compte des facteurs favorables du pays (couverture forestière, faible industrialisation, ...);
- Présenter l'expérience de la Stratégie Nationale d'Engagement comme une bonne pratique duplicable dans le domaine du climat;
- Aborder la question de l'inclusion des communautés locales dans la gestion forestière inclusive et le respect de leurs droits annoncés dans la CPDN du Cameroun;
- Déceler quelques hypothèques juridiques, institutionnelles et systémiques qui pèsent sur la mise en oeuvre réussie de la CPDN du Cameroun.



DIALOGUE MULTI – ACTEURS AUTOUR DE LA RÉFORME FONCIÈRE

Qu'est ce que le processus SNE/NES

La Stratégie Nationale d' Engagement sur la gouvernance Foncière (SNE), est une initiative de la Coalition Internationale pour l'accès à la terre (ILC) qui vise à formuler et mettre en œuvre, à moyen et à long terme, un plan d'action au niveau national sur la gouvernance des terres.

Elle a été conçue comme une réponse à la nécessité d' ILC à s'engager dans les pays sélectionnés d'une manière ciblée, cohérente et coordonnée, pour tirer le meilleur avantage des opportunités d'agréger ses efforts dans chaque pays.

Mise en œuvre dans sept (07) pays africains : Madagascar, Kenya, Togo, RDC, Malawi, Soudan du Sud et Cameroun.



DIALOGUE MULTI – ACTEURS AUTOUR DE LA RÉFORME FONCIÈRE

Etapes préparatoires

Mise en place du comité de pilotage: pour coordonner la phase de formulation.

Rédaction du document de cadrage: un document pour informer et faciliter les débats au cours de l'atelier de formulation de la stratégie.

Tenue de l'atelier de formulation: Consultation nationale avec 60 intervenants qui identifient les actions possibles pour la phase de mise en œuvre.

Rédaction du plan d'action triennal

Atelier de validation et approbation par ILC



DIALOGUE MULTI – ACTEURS AUTOUR DE LA RÉFORME FONCIÈRE

Un diagnostic clair révélé par le Document de cadrage

Lacunes et défis dans le cadre de gouvernance des terres au Cameroun classées dans trois grands domaines thématiques:

- i. Politique foncière, les cadres juridiques et réglementaires;*
- ii. Aspects socio-économiques et culturels;*
- iii. Vulnérabilité et des aspects sexospécifiques.*



DIALOGUE MULTI – ACTEURS AUTOUR DE LA RÉFORME FONCIÈRE

Phase de mise en œuvre

Juin 2014: mise en place du Secrétariat de la SNE avec le recrutement d'un coordonnateur neutre pour exécuter le processus.

Elargissement du comité de pilotage: de 4 à 10 membres.

Mise en place d'un groupe de travail de 9 membres: appui technique.

Lancement de la plateforme de la société civile sur la gouvernance foncière avec 10 hubs régionaux dans les dix régions.

Production du Document de position sur la réforme foncière en Février 2015



DIALOGUE MULTI – ACTEURS AUTOUR DE LA RÉFORME FONCIÈRE

Présentation du Document de positions sur la réforme foncière:

Aux représentants des Ministères sectoriels

En audience avec Madame le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières

Aux Parlementaires au sein de l'Hémicycle de l'Assemblée Nationale

Dissémination à travers les différents acteurs (OSC, OING, Chefs traditionnels, Parlementaires, Femmes, Jeunes, Magistrats,...)

Dialogue avec les autres acteurs et actualisation du Document de positions.



RÉSULTATS ET LEÇONS DU DIALOGUE

Levier 1 : une Réforme foncière inclusive

Mettre en cohérence des lois et politiques nationales sectorielles et tirer le meilleur parti des autres lois en cours de révision.

Levier 2 : Moderniser les secteurs du cadastre et des domaines

Réaliser un inventaire exhaustif du patrimoine foncier et finaliser le projet géodésique national

Levier 3 : Promouvoir la cartographie participative des terroirs

Elle permettra de renforcer les capacités des communautés à la maîtrise des utilisations des terres



RÉSULTATS ET LEÇONS DU DIALOGUE

Leçons majeures:

Prise de conscience accrue des lacunes dans le cadre de la politique et de la gouvernance foncière du Cameroun de la part des acteurs étatiques et non étatiques et de nombreuses contributions ont été faites par ces acteurs pour combler ces lacunes.

Grande motivation chez les OSC et les acteurs gouvernementaux à s'engager dans le processus de réforme foncière de manière participative et coordonnée.



REVENONS À NOS MOUTONS : LA CPDN DU CAMEROUN

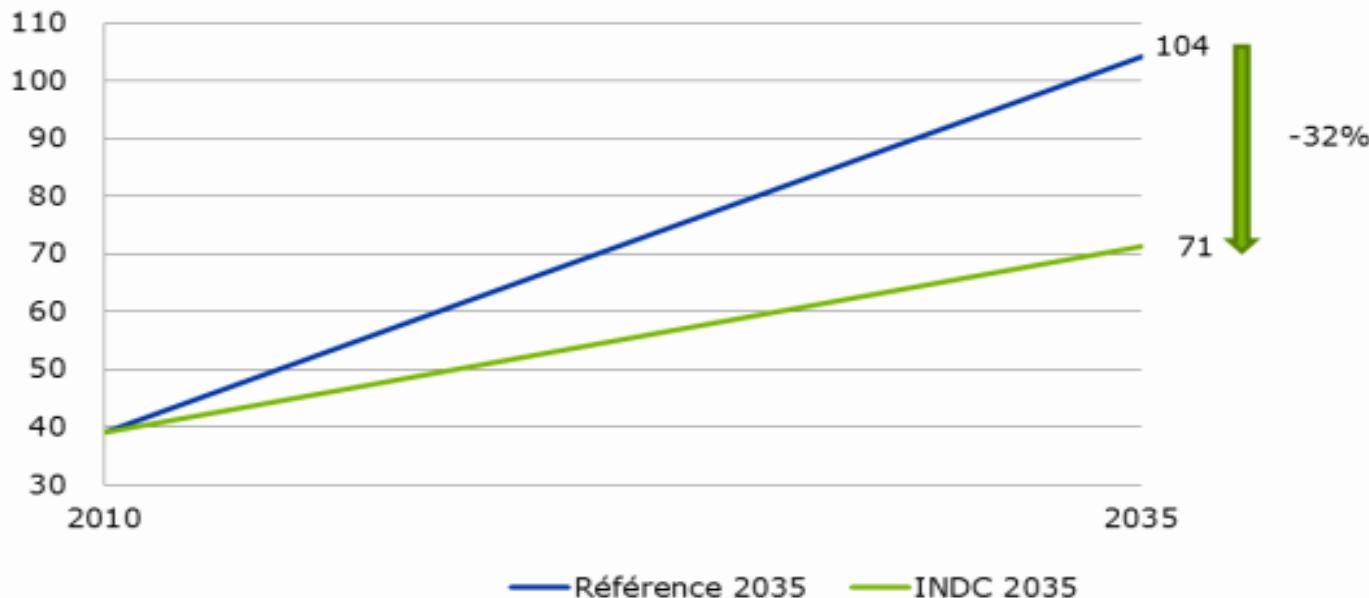
La CPDN du Cameroun est ancrée dans sa vision de devenir un pays émergent à l'horizon de 2035 = hausse forte des émissions.

Le Cameroun est un faible émetteur de GES (2° Communication nationale). Au travers de sa CPDN, le Cameroun veut réduire l'empreinte carbone de son développement sans ralentir sa croissance, en privilégiant des options d'atténuation présentant des cobénéfices élevés (Section 2 : Atténuation) ; renforcer la résilience du pays aux changements climatiques (Section 3 : Adaptation) ; mettre en cohérence ses politiques sectorielles et renforcer son dispositif et ses outils de mise en œuvre pour faciliter l'atteinte de ces objectifs (Section 4) ; et mobiliser à cet effet tous les moyens pertinents : financements, transferts de technologies et renforcement de capacités (Section 5).



LA CPDN DU CAMEROUN (suite)

Evolutions des émissions de GES du Cameroun suivant les différents scénarios (MtCO2eq)



LA CPDN DU CAMEROUN (suite)

Douze secteurs économiques (8 thématiques et 4 transversaux) ont été pris en compte pour évaluer leur vulnérabilité :

- 8 secteurs thématiques: Agriculture, Élevage, Pêche et aquaculture, Foresterie, sylviculture et faune, Eau, assainissement et santé, Énergie, mines et industries, Développement urbain et travaux publics, Tourisme ;

Action sur les forêts: Renforcer la gestion durable et la valorisation des forêts et de la biodiversité notamment grâce au suivi spatial des terres



LA CPDN DU CAMEROUN (fin)

Aménagement du territoire / gestion des risques (33%) MOD: MINDCAF

Programme 03: Développement des programmes Risques climatiques et **Plan d'Affectation des Terres**: Cartographie des terroirs; Schémas directeurs d'aménagement national, provinciaux, départementaux, communautaires; Système de suivi.

Forêts (8%) MOD: MINFOF et MINEPDED

Programme 19 : Réduction de la vulnérabilité des forêts aux changements climatiques: inventaires, gestion et conservation des blocs forestiers, reconstitution du couvert forestier (...); agroforesterie villageoise; valorisation des déchets végétaux; développement des transformations in situ; conservation de la biodiversité; gestion des trafics et du braconnage; gestion des feux de brousse



CONTRAINTES LIÉES À LA GESTION INCLUSIVE DES FORÊTS

QUAND LES DROITS DES COMMUNAUTES EVOLUENT EN DENTS DE SCIE

REFORME FORESTIERE DE 1994 = 2 outils de participation des communautés locales à la gestion des forêts: **Foresterie communautaire (FC) & Redevance forestière annuelle (RFA)**.

Arrêté Conjoint 0076/MINFI/MINATD/MINFOF du 26 juin 2012, répartit la (RFA) : 50% à l' État, 20% à la commune de localisation des titres d' exploitation forestière (UFA et Ventes de coupe), 20% centralisés au FEICOM et **10% aux communautés villageoises riveraines des forêts exploitées.**

Circulaires N° 00000683/C/MINFI du 31 Décembre 2014 et N°004/MINFI/DGI du 26 Janvier 2015 précisant les modalités d' application de la Loi N°2014/026 du 23 décembre 2014 (Loi des Finances). **0% POUR LES COMMUNAUTES**



CONTRAINTES D'AFFECTATION STRATÉGIQUE DES TERRES

Un zonage incomplet et peu ambitieux : le « *Plan de zonage du Cameroun forestier méridional* ».

Limité aux 05 régions productrices du bois d'œuvre, et ne débouchant pas sur un plan national d'affectation des terres.

Or le zonage est une planification pour définir une carte d'affectation des terres respectant les besoins actuels et futurs des populations locales et la définition de zones agricoles, dans le but de rationaliser l'occupation des terres et de gérer durablement le patrimoine forestier.



CONTRAINTES D'AFFECTATION STRATÉGIQUE DES TERRES

Affectation stratégique des terres ...un DÉFI PERMANENT

- Juxtaposition des droits coutumiers, domaniaux, forestiers, miniers et fonciers sur les mêmes espaces.
- Politiques de développement de l'agriculture et d'agrandissement du cheptel qui bloquent sur l'accès à la terre.
- Chevauchement titres miniers, UFA et aires protégées.



CONTRAINTE INSTITUTIONNELLES

“Tragédie de la coordination” institutionnelle, caractérisée par:

a) le réflexe chez les ministères sectoriels de se recroqueviller sur leurs missions, (...) et recourir très peu à la collaboration;

b) la multiplication des comités et cadres de coordination inter et intra-sectoriels qui ne fonctionnent pas pour la plupart;

c) l'instabilité institutionnelle caractérisée par des modifications (parfois des éclatements) de l'architecture gouvernementale au fil des remaniements ministériels qui, très souvent, minent les processus de coordination.



AUTRES CONTRAINTES TRANSVERSALES / SYSTÉMIQUES

- Transition vers l' agriculture marchande (de seconde génération): une logique entrepreneuriale agricole au profit d' une minorité d' élites.
- Réformes forestière, minière, pastorale et foncière inachevées;
- Corruption et détournements de fonds publics;
- Inexistence d'un mécanisme clair d'appui à l'Etat et aux OSC dans la recherche des financements pour la lutte contre les changements climatiques (mise en oeuvre de la CPDN).



CONCLUSION

Le dialogue inclusif pour la réforme foncière est plein de promesses et d'enseignements.

La réforme foncière était déjà sous agenda par le PRC.

L' action de la SNE a permis de la rendre plus participative et inclusive, avec une dimension droits de l' homme.

Les actions de lobbying permettent positionner la SNE comme une force de proposition et de synthèse.



RECOMMANDATIONS

Finaliser les réformes et mettre en cohérence les cadres juridiques relatifs à la gouvernance des ressources naturelles;

Mettre en place un mécanisme d'appui à l'Etat et aux OSC dans la recherche des financements pour la mise en oeuvre de la CPDN.

Accorder une place aux OSC dans les activités de l'ONACC et l'Observatoire national des risques (ONR).

Rétablissement les 10% des communautés dans la RFA et appliquer des quotas similaires dans les autres redevances.

Renforcer les subventions à l'agriculture familiale et améliorer la gouvernance dans la gestion de ces subventions.



Atelier COP22 du RC & D de Casablanca

Casablanca, Maroc, 9 - 13 mai 2016



INTERNATIONAL
LAND
COALITION



MERCI



Plateforme
SNE
Cameroun

Joseph Désiré ZEBAZE

zebyjodes@hotmail.com / nescameroon@gmail.com

www.landcoalition.org - <http://climatdeveloppement.org/>

